

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Lille, le 16 septembre 2021

SÉCURITÉ ROUTIÈRE AUX PASSAGES À NIVEAU SNCF RÉSEAU PARTENAIRE DU VÉLOTOUR DE VALENCIENNES POUR SENSIBILISER AUX RISQUES LIÉS AUX PASSAGES À NIVEAU

Le 19 septembre 2021, le Vélotour de Valenciennes revient pour une 3^{ème} édition. Cet événement cyclo-ludique est l'occasion pour SNCF Réseau de sensibiliser le grand public au respect des règles du code de la route à l'approche d'un passage à niveau. Que l'on soit cycliste, piétons, 2 roues ou automobiliste, un seul mot d'ordre : « Au passage à niveau, feu rouge clignotant = arrêt absolu. Restons vigilants ».

Les passages à niveau constituent un carrefour singulier entre la route et la voie ferrée. Les principales causes d'accidents sont le manque de vigilance, l'impatience et l'ignorance du risque. Piétons, 2 roues, automobilistes, conducteurs professionnels ... restons vigilants. Dans 98% des cas, les accidents aux passages à niveau sont liés à un non-respect du code de la route.

19 SEPTEMBRE 2021 : UN STAND DE PRÉVENTION SUR LE VÉLOTOUR DE VALENCIENNES

Pour sensibiliser le public du Vélotour de Valenciennes sur l'importance du respect du code de la route aux passages à niveau, SNCF Réseau déploie un stand unique destiné à interpeller sur les comportements à risque :

- en faisant de la **pédagogie** à l'aide d'une maquette de passage à niveau,
- en soumettant les participants à une **expérience immersive**, pour interpeller sur les comportements à risque,
- par le biais de **témoignages**, pour marquer les esprits.



Contacts presse

SNCF Réseau Hauts-de-France
Hélène DROSZCZ | helene.droszcz@reseau.sncf.fr | 07 87 66 58 03 | @HeleneDroszcz

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



UN MESSAGE CLÉ PORTÉ PAR SNCF RÉSEAU ET LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Dans 98% des cas, les accidents aux passages à niveau sont liés à un non-respect du code de la route. Les principales causes sont le manque de vigilance, l'impatience et l'ignorance du risque.

Le mot d'ordre : « Au passage à niveau, feu rouge clignotant = arrêt absolu. Restons vigilants ».

Le code de la route précise que « la priorité de passage appartient aux matériels circulant normalement sur cette voie ferrée », « Tout conducteur doit marquer l'arrêt absolu devant un feu de signalisation rouge, fixe ou clignotant », « lorsque la traversée d'une voie ferrée est réglée par un feu rouge clignotant, il est interdit aux piétons de traverser cette voie ferrée pendant toute la durée de fonctionnement de ce feu ».



En cas de non-respect du code de la route, le conducteur encourt :

- En cas de franchissement d'un passage à niveau : à partir de 135€ d'amende et le retrait de 4 points sur le permis de conduire,
- En cas d'excès de vitesse : les mêmes sanctions que celles encourues sur les routes. À savoir, pour les infractions les plus graves : une amende forfaitaire jusqu'à 3 750 € ; un retrait jusqu'à 6 points sur le permis de conduire ; une suspension de 3 ans du permis de conduire, à partir de 30 km/h au-dessus de la limitation de vitesse ; une immobilisation et/ou confiscation du véhicule, à partir de 40 km/h au-dessus de la limitation de vitesse ; une peine de 3 ans de prison, en cas de récidive d'excès de vitesse supérieure ou égale à 50 km/h.

CHIFFRES CLÉS

- 98% des accidents routiers aux passages à niveau sont dus aux mauvais comportements des usagers de la route.
- Un train lancé à 100 km/h nécessite 1000 mètres pour s'arrêter tandis qu'une voiture met 80 mètres.
- On dénombre au total 15 038 passages à niveau sur le réseau ferré national exploité, franchis chaque jour par 16 millions de véhicules.
- SNCF Réseau consacre chaque année 120 millions d'euros à la maintenance des passages à niveau et près de 800 000 euros à la mise en œuvre d'actions de sensibilisation auprès du grand public. 33 millions d'€ ont été investis en 2020 pour la suppression de passages à niveau et 17 M€ pour l'amélioration de la sécurité aux passages à niveau.
- En Hauts-de-France, on compte 2862 km de lignes et 1800 passages à niveau.

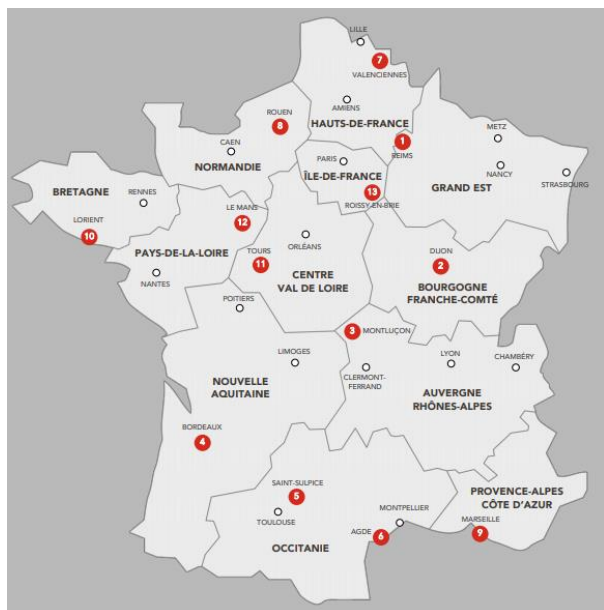
Contacts presse

SNCF Réseau Hauts-de-France
Hélène DROSZCZ | helene.droszcz@reseau.sncf.fr | 07 87 66 58 03 | @HeleneDroszcz

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



CALENDRIER DES STANDS DE PRÉVENTION



- 1 29 août : Reims
- 2 5 septembre : Dijon
- 3 9 septembre : Montluçon
- 4 12 septembre : Bordeaux
- 5 15 septembre : Saint-Sulpice
- 6 16 septembre : Agde
- 7 19 septembre : Valenciennes
- 8 22 septembre : Rouen
- 9 25 septembre : Marseille
- 10 30 septembre : Lorient
- 11 2 octobre : Tours
- 12 5 octobre : Le Mans
- 13 9 octobre : Roissy en Brie

Pour plus d'information rendez-vous sur prevention-ferroviaire.fr
Retrouvez toute l'information sur le Vélotour de Valenciennes [ici](#)

À propos de SNCF Réseau

Pour répondre aux besoins croissants de mobilité et développer le mode ferroviaire au service de la transition écologique, SNCF Réseau développe l'offre de service pour le fret et le marché voyageurs sur les 28 000 kilomètres de ligne dont il assure l'entretien, la modernisation et la sécurité. Gestionnaire du réseau, il commercialise et garantit l'accès neutre et équitable à l'infrastructure. Partenaire des pouvoirs publics, des territoires et des entreprises ferroviaires, SNCF Réseau a pour priorité absolue la satisfaction de ses clients. L'entreprise compte 53 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de près de 5,9 milliards d'euros en 2020.

www.sncf-reseau.com

Contacts presse

SNCF Réseau Hauts-de-France
Hélène DROSZCZ | helene.droszcz@reseau.sncf.fr | 07 87 66 58 03 | @HeleneDroszcz